

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 5 SEPTEMBRE 2017.

Présents : Hakin L, Junius C, Croes D, Douin Y, Maurage D

Excusés : Meyers L, Rousch H

Invité : Troquet M de la commission d'arbitrage

### **1. Arbitrage des compétitions :**

Un calendrier avec les désignations comme juge-arbitre pour les différentes compétitions provinciales a été établi par la commission d'arbitrage. En voici la teneur

En ce qui concerne tous les CP Tours : juge-arbitre Boudron C.

Critérium provincial jeunes : F Bolinne et M Troquet

Tournoi de Tiège (5-11-17) : A Jacques

Critérium provincial (19-11-17) : F Bolinne et JM Vincent

Critérium provincial (26-11-17) : F Bolinne et C Boudron

Championnat provincial (6-1-18) : A Jacques et C Boudron

Championnat provincial (7-1-18) : F Bolinne et A Jacques

Championnat provincial (14-1-18) : F Bolinne et M Troquet

Les critères PPM à Blegny : F Bolinne et M Troquet

Deux compétitions doivent encore être prises en charge par la commission d'arbitrage, il s'agit du tournoi de Dolhain ainsi que le tournoi de double de Chênée

La mise en ligne des compétitions sur le site de l'AFTT pour les inscriptions sera assurée par F Bolinne

Les juges-arbitre rentreront les résultats ainsi que les rapports à D Maurage, tandis que les résultats individuels qui doivent apparaître sur les fiches de classement seront fournis à D Croes pour l'encodage.

Les annonces pour les tournois et CP tours doivent parvenir à D Maurage pour la mise en ligne sur le site et dans les espaces personnels.

A la demande de la commission, le règlement des CP Tours étant obsolète sera actualisé pour plus de clarté, aussi bien pour les organisateurs que pour les participants.

Les filets utilisés au centre à Blegny ont vécu. De nouveaux filets seront fournis uniquement pour toutes les compétitions organisées par le CP dans la salle de Blegny. La gestion de ces filets sera du ressort de la commission des arbitres.

Un membre de la commission d'arbitrage a posé sa candidature au comité provincial, il s'agit de JM Vincent.

### **2. Assemblée générale statutaire :**

Nous avons analysé les documents fournis par notre trésorier et qui seront distribués pour l'AG de septembre. Tout d'abord nous prenons lecture du rapport du vérificateur aux comptes.

Deux postes ont été sous budgétisés, il s'agit du poste des amendes et du poste interclubs. Le trésorier avait en effet, compté sur une diminution plus sensible du nombre d'équipes en interclubs. Cet état de chose a également eu un effet boule de neige sur les amendes.

L'augmentation des cotisations intervenues précédemment a été faite pour augmenter le budget de l'AF. Cette augmentation n'a pas eu d'effet sur la trésorerie provinciale.

Nous constatons aussi que depuis de nombreuses années le comité provincial n'a augmenté aucun poste ayant un impact sur les clubs et que les provisions restent malgré tout intactes.

Un rappel au niveau de l'interclubs, de la 7<sup>ème</sup> provinciale ainsi que pour les compétitions individuelles sera fait aux clubs.

### **3. Label club :**

Un document relatif au label a été envoyé au secrétaire des clubs.

Comme déjà signalé, le but recherché est de donner accès à tous les clubs au minimum à la palette de bronze.

En effet, dans un avenir proche, les subsides ADEPS devraient être liés aux palettes.

La procédure pour l'encodage des données sera adressée ultérieurement aux secrétaires. Les critères essentiels seront l'entrée des données suivantes :

Nom, prénom, numéro d'affiliation et brevet des entraîneurs

Nom, prénom, numéro d'affiliation des arbitres

Jour et heures des entraînements

Le tennis de table au féminin.

Ces informations seront recoupées et la véracité de celles-ci seront vérifiées si nécessaire.

### **4. Affiliation :**

A ce jour 10754 affiliés à l'AF dont 5616 via l'espace personnel

Pour la province de Liège 2121 joueurs, 38 non-joueurs et 3 licences A.

La possibilité de se réactiver via l'espace personnel durant toute la saison est maintenant possible. Pour figurer sur la liste des forces, les règles en vigueur ne changent pas. Il ne faut donc pas confondre réactivation et qualification. Un joueur classé pourrait toujours se réactiver au second tour pour pouvoir disputer des compétitions individuelles sans pouvoir participer au championnat.

La réactivation via l'espace personnel de dernière minute (le samedi en journée), ne permettra pas de disputer l'interclubs le soir. La qualification ne sera effective que le jeudi de la semaine suivante. Il en va de même pour les documents papier envoyés le vendredi et qui arriveraient le lundi.

### **5. Divers :**

Pour la saison prochaine la mise en ligne du calendrier provincial de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> sera effectuée plus tôt. En effet, au niveau de ces divisions les changements de dernière minute ne sont pas légion et ont peu d'impact sur le calendrier.

Au niveau de la 6<sup>ème</sup> et de la 7<sup>ème</sup>, les modifications sont journalières. Dominique publiera les séries sur le site de la province afin que vous puissiez vérifier l'exactitude de vos inscriptions. La mise en ligne sur le site de l'AF se fera au lendemain de l'assemblée générale de septembre

Il y a 43 équipes inscrites en championnat vétérans soit une diminution de 2 équipes par rapport à la saison passée.

Dans le cadre de partenariat avec P Saive, des possibilités de places gratuites à la coupe du monde pour le vendredi seront offertes via l'espace personnel, tandis que des réductions sur les abonnements devraient également intervenir.

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 9 OCTOBRE 2017

### **MANIFESTATIONS A VENIR**

10 septembre 2017	CP Tour Minerois
24 septembre 2017	CP Tour Aywaille
1 octobre 2017	Critérium provincial jeunes
8 octobre 2017	Au féminin
8 octobre 2017	Critérium PM-M phase 1